

Communiqué de presse



5 septembre 2017

*Signature d'un accord de coopération en faveur de l'emploi
et de la formation pour les salariés intérimaires*

La Région Normandie et Prism'emploi s'engagent ensemble pour l'emploi

David Margueritte, Vice-Président de la Région Normandie en charge de la formation et du développement des compétences, et Christian Burnichon, Président régional de Prism'emploi Normandie ont signé le 5 septembre, à l'Abbaye-aux-Dames à Caen, une convention en faveur de l'emploi et de la formation.

Les deux partenaires s'engagent à œuvrer de façon étroite et renforcée pour développer l'emploi et la formation professionnelle des publics intérimaires pour une durée de 3 ans.

CHIFFRES CLES DE LA REGION

- 455 agences d'emploi
- 33 215 salariés intérimaires en équivalent temps plein
- 6 % de l'emploi intérimaire en France
- 170 230 demandeurs d'emploi de catégorie A en Normandie (fin février 2017)¹
- 2 750 recrutements CDD – CDI ont été réalisés par les agences d'emploi en 2016 en région Normandie, soit 4,1% des recrutements au niveau national

¹ Source : [Direccte Normandie](#)

FAVORISER LA MISE A L'EMPLOI DES SALARIÉS INTÉRIMAIRES

La Région Normandie et Prism'emploi partagent la volonté d'**œuvrer en faveur de la formation des salariés (ou futurs salariés) intérimaires afin d'améliorer leur accès ou leur maintien dans l'emploi**. Cet accord de coopération permettra de **mieux répondre aux besoins de recrutement des entreprises** de la Région.

Trois axes de collaboration guideront les deux partenaires :

- Favoriser la formation des publics et leur recrutement à l'issue des formations financées par la Région ;
- Mettre en œuvre des actions concertées pour accompagner les jeunes publics dans leur projet de formation en apprentissage ;
- Renforcer la connaissance mutuelle des besoins en compétences sur le territoire.

Par cette convention, les partenaires décident de collaborer de façon étroite et renforcée, pour une durée de 3 ans.

LA FORMATION COMME LEVIER DE RETOUR A L'EMPLOI

L'évolution rapide des secteurs économiques exige plus que jamais une qualification accrue des actifs. Cette évolution renforce la nécessité d'une **analyse régulière des besoins en compétences des entreprises** pour permettre une adaptation optimale des profils des demandeurs d'emploi à leurs attentes.

Dans ce contexte, la Région soutient et promeut de nombreuses initiatives en matière de formation professionnelle continue, d'apprentissage et d'alternance.

En effet, en 2016, la Région a adopté le Plan Normand de Relance de l'Apprentissage et a renouvelé en 2017 ses cadres d'intervention pour les achats de formation pour les demandeurs d'emploi afin de mieux répondre aux enjeux d'une insertion professionnelle réussie. Elle organise depuis février 2017 un cycle de 22 conférences territoriales sur l'emploi et la formation pour mieux connaître les besoins des entreprises et ainsi adapter la carte des formations sur les trois voies (formation initiale sous statut scolaire, l'apprentissage et la formation des demandeurs d'emploi) et décliner de nouvelles actions en faveur de l'orientation des publics.

Il s'agit ici de son **premier accord de coopération avec Prism'emploi**. Par le fait, pour les publics les plus éloignés du marché du travail, l'intérim constitue un tremplin efficace vers l'emploi.

« Ce partenariat avec la Région est pour nous le signe d'un engagement fort pour améliorer la mise à l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels des salariés intérimaires. Nous sommes donc ravis de partager notre expertise avec le Conseil Régional », se réjouit Christian Burnichon, Président de Prism'emploi pour la région Normandie, « avec nos 455 agences d'emploi sur le territoire normand, nous connaissons avec précision les besoins en main d'œuvre et en compétences des entreprises. Nous avons la volonté de déployer des dispositifs toujours plus adaptés et plus efficaces pour elles, en partenariat avec les acteurs publics de l'emploi. »

David Margueritte, Vice-Président de la Région Normandie en charge de la formation et du développement des compétences déclare : « *Je me réjouis de ce nouvel accord pour la Région qui répond à notre objectif de développer l'emploi en s'appuyant, avec les différents partenaires, sur des actions concrètes au plus près des besoins des entreprises, des publics et des Normands. Notre volonté est de favoriser la formation des publics pour une insertion rapide vers l'emploi, notamment sur les métiers en tension sur chaque territoire. L'enjeu de cette convention est d'unir nos moyens pour développer des parcours de formation concertés en lien direct avec les besoins de compétences identifiés sur les territoires. Les animateurs emploi-formation de la Région sont les interlocuteurs des partenaires et des entreprises sur chaque territoire pour proposer des solutions concrètes et adaptées.* ».



Contacts presse
Coralie Ménard
Tél. : 01 40 41 56 09
cmenard@golin.com
Marine Dahais
Tél : 01 40 41 54 36
mdahais@golin.com

A propos de Prism'emploi
Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim - est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90 % du chiffre d'affaires de la profession.
7 200 agences d'emploi et 20 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

Contacts presse Conseil Régional Normandie
Emmanuelle Tirilly
Tel : 02 31 06 98 85
emmanuelle.tirilly@normandie.fr
Charlotte Chanteloup
Tel : 02 31 06 98 96
charlotte.chanteloup@normandie.fr